

LA DIMENSION BIBLIQUE DU « CHAV » שווא (LE CONCEPT DU FAUX)

CHAPITRE 2 : LES FAUX QUE L'HOMME UTILISE DANS SES RAPPORTS AVEC AUTRUI (suite)

RESUME ANTERIEUR DU CHAPITRE 2

Thème n°1: Le verset du Lévitique 19, 16 **condamne toute désinformation** colportée par un membre de l'Assemblée, que cela soit sur un individu existant, ou soit sur la vie passée d'un défunt, que cela soit dans la calomnie ou dans l'encensement imbécile. Il en est de même de l'interdit de colporter des rumeurs, légendes et autres inepties dont le contenu est foncièrement contraire à l'esprit fondamental du Rouleau.

Thème n°2: Quant aux versets Exode 23 :1 et 2, ils **condamnent tout conformisme démissionnaire** en se ralliant ainsi à une idée ou comportement en CHAV sous influence de par le seul fait majoritaire.

Thème n°3: On peut s'égarer vers le CHAV **dans la transmission en lecture faussée des dogmes et des valeurs**, soit par une totale incompréhension sémantique, erreur bouloignée en faux avec les siècles (dénoncée par Maimonide), ainsi, Dieu **n'a en rien** créé l'homme à son image, mais à son concept, soit par un travestissement délibéré des textes se voulant en désinformation, soit par des omissions réductrices, ou soit enfin par une conception ignare, et atterrante d'un pseudo- judaïsme transmis en ersatz.

Thème N°4 - AU « CHAV » שווא S'OPPOSE LE CONCEPT FONDAMENTAL DU «TSEDEK» צדק

Le « TSEDEK » צדק est un terme qui englobe plusieurs concepts dans une polyvalence d'au moins trois groupes de valeurs :

- * un respect de **l'exactitude** d'une part.
Corrélée alors au vocable de **vérité** (émeth אמת)
- * un souci de **justice** dans toute décision individuelle ou collective à l'égard d'un tiers.
Corrélée ici au vocable de **jugement** (michpat משפט)
Qui s'oppose à l'iniquité **Avél** (עול)
- * un rejet enfin de **l'enfreinte** aux règles morales ou de pureté édictées par la Torah
Corrélées alors aux vocables définissant un homme comme:

Tahor (pur) תאור s'opposant à **Tamé** (impur) תמא

Yachar (droit) ישר s'opposant à **Ekév** (fourbe) עקב

Tamim (intègre) תמים s'opposant à **Racha** (impie) רשע

Tov (bon) טוב s'opposant à **Ra'ha** (mauvais) רעה

Nous verrons enfin que le Tsedek peut même servir jusqu'à être une thérapie.

1 - LE TSEDEK D'EXACTITUDE ET DE DROITURE

Il est résumé, pour un premier point dans le Lévitique Ch 19 verset 35

« **Ne commettez pas d'iniquité (Avél עוול) en fait de jugement** (michpat משפט) »

Concernant l'iniquité dans le jugement, sont d'abord visées la fourberie et l'hypocrisie

D'ailleurs le rouleau, en son livre de Genèse à visée préparatoire des livres suivants, nous indiquait déjà que pour avoir fraudé avec son père et frère, Jacob n'aura qu'une litanie de malheurs et de mésaventures en cascades.

L'hypocrisie est considérée comme une variété de fraude, dont le prophète Malachie en sera le meilleur pourfendeur, en faisant une référence appuyée justement à celle didactique de Jacob. Au point que pour désigner « frauder » il utilise le verbe « Jacober » construit avec les mêmes lettres

« **L'homme peut-il frauder Dieu ?** (verbe utilisé = Yikbah יקבע anagramme de Yaakov יעקב) »

) **et cependant vous me fraudez - puis vous prétendez : En quoi lui avons-nous été fourbe ?**» (Malachie Ch 3 v 8)

« **Malheur à l'hypocrite** » renchérit-il dans le même sens (Ch 1 v 14)

Souvenez-vous : le rouleau nous indiquait que pour avoir fraudé avec son père et frère, Jacob en fut pour cela **Malheur**-eux de par ses mésaventures punitives en cascades (Genèse 47, 9). Mais in fine, de tortueux (Equév) Jacob devint droit avec Dieu (yachar-él ישר-אל = Israël ישראל)

Est ensuite visée la désinformation frauduleuse

Le même Malachie dénonçait déjà ce que nous illustrions dans notre entretien précédent: **la désinformation dans la transmission des valeurs** peut transformer le message fondamental de Moïse en un tout autre message déliquescant (relire *la série d'articles sur les judeo paganismes postérieurs au décalogue et persistant sjusqu'à nos jours*)

« **..Vous ne suivez plus mes voies et TRAVESTISSEZ L'ENSEIGNEMENT** » (einekh'ém **chomerim et derakh'ai vénoss'im panim batora**) (Malachie 2: 9)

La fraude concerne aussi et bien entendu toute tromperie mais matérielle

Cet aspect est résumé dans le même Lévitique Ch 19 verset 35 à 36

« **Ne commettez pas d'iniquité (Avél עוול) en faitde poids et de mesures.** »

Ayez des balances exactes (littéralement : des balances « tsédék »)

des poids exacts (des poids « tsédék »)

Une épha exacte (une épha « tsédék » - l'épha servait à mesurer grains et farines et valait alors 18 litres 08)

Un hin exacte (un hin « tsédék » - le hin permettait de mesurer les liquides, notamment l'huile et valait 5, 7 litres)

Cette fraude des mesures (Torah est évidemment extensible (contrefaçons **etc...**))

Pour résumer: Aucune fraude n'est tolérée envers autrui, tant intellectuellement que matériellement car toute forme de duperie est un « CHAV » שווא

Ainsi, théoriquement, aucun nom juif ne devrait jamais apparaître dans le listing du service de répression des fraudes, ni enseigner des balivernes....

(À SUIVRE)